



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

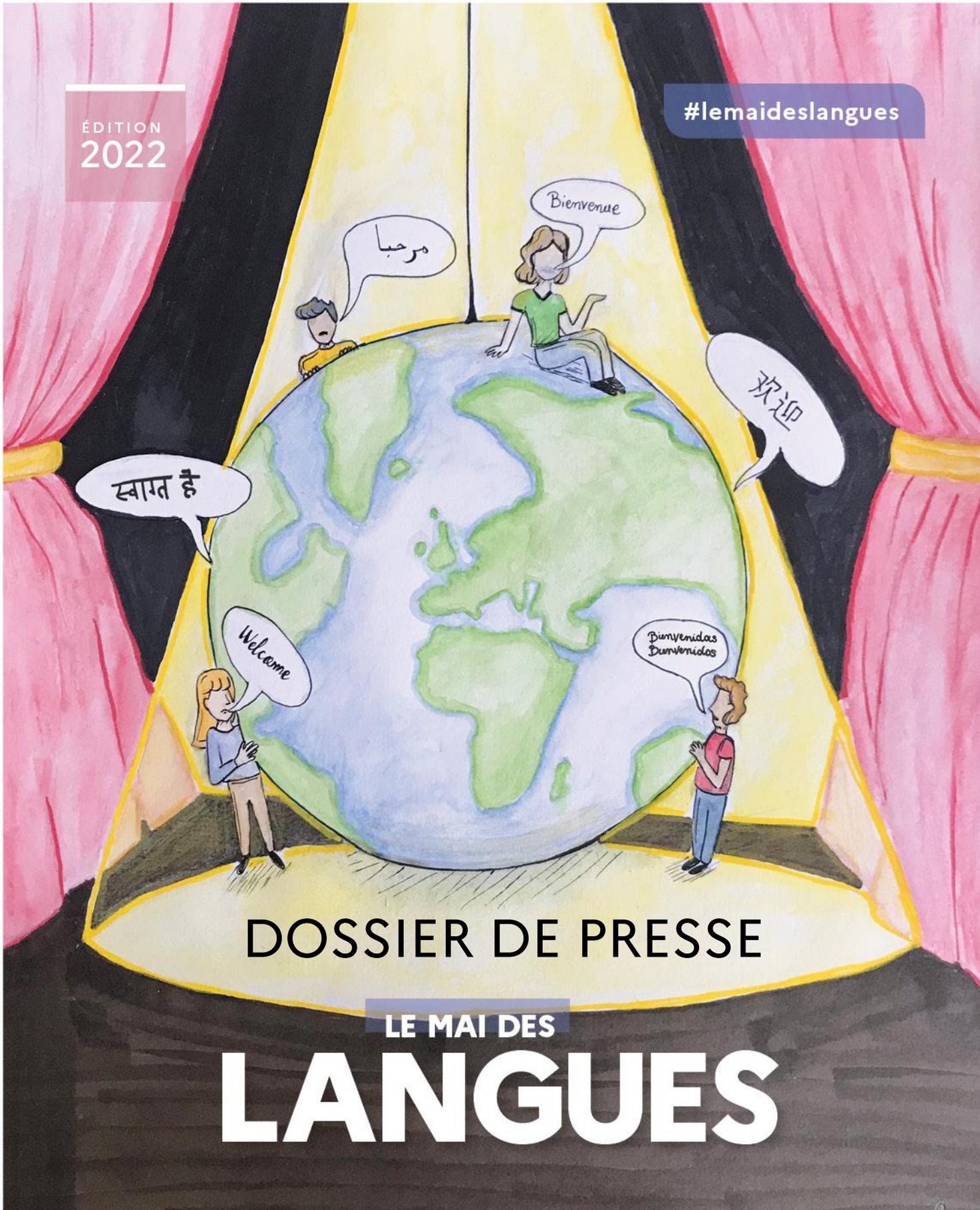
Liberté
Égalité
Fraternité

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

ÉDITION
2022

#lemaideslangues



DOSSIER DE PRESSE

LE MAI DES

LANGUES



France
médias
monde

aefe.fr @aefeinfo

LE MOT DU DIRECTEUR



L'AEFE célèbre cette année la deuxième édition du **Mai des langues** pour mettre à l'honneur la richesse linguistique du réseau d'enseignement français à l'étranger et permettre encore plus de créativité et de partage.

L'enseignement des langues et l'éducation plurilingue sont portés par une politique volontariste de l'Agence. En effet, l'enseignement du français et d'une langue du pays hôte, complété par l'apprentissage d'au moins deux autres langues vivantes, sont au cœur du projet d'enseignement français à l'étranger. Ils participent à l'excellence des établissements, contribuent à l'ouverture d'esprit des élèves, et leur ouvrent les portes des meilleures études supérieures, répondant ainsi aux attentes des familles.

Plus de 80 langues sont enseignées, il n'est ainsi pas rare de parler quatre, parfois cinq langues, lorsque l'on fréquente un lycée d'enseignement français à l'étranger !

La qualité de ces enseignements est assurée au quotidien grâce au travail exceptionnel des formateurs en langues de l'AEFE répartis partout dans le monde qui accompagnent les enseignants du premier et du second degré. Formateurs, enseignants, je tiens à saluer leur implication remarquable dans l'enseignement des langues à l'étranger, mais aussi le talent des élèves, linguistes en herbe ou éminents polyglottes.

Cette diversité linguistique, vécue dans chaque établissement, se devait d'être mise à l'honneur : le Mai des langues est désormais un rendez-vous annuel pour tous les acteurs du réseau.

Pour cette deuxième édition, durant tout le mois de mai, des projets linguistiques et culturels sur le thème « Les langues à l'affiche : les langues font le spectacle » seront mis en œuvre au sein des établissements et valorisés.

Les élèves, aidés de leurs enseignants, exploitent toutes les ressources offertes par les outils numériques pour montrer leurs compétences, raconter leur histoire et leur connexion aux langues, au gré de leur arbre généalogique, de leurs expatriations successives et de leurs années d'apprentissage dans le système éducatif français. Je vous invite à les découvrir avec le mot-dièse #lemaideslangues.

Je suis fier et heureux de vivre à vos côtés ce moment de partage et de célébration d'une des plus grandes réussites et singularités de l'enseignement français à l'étranger. Au cœur de ce réseau composé d'1/3 d'élèves français et 2/3 étrangers, le plurilinguisme est vecteur d'une meilleure compréhension de l'autre dans ses différences et ses ressemblances, et du monde en général.

Bon Mai des langues à tous et toutes !

Olivier Brochet,
Directeur de l'AEFE

L'ÉDUCATION PLURILINGUE, AU CŒUR DU PROJET D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Conformément au plan d'action « [Langue française et plurilinguisme](#) » présenté par le Président de la République le 20 mars 2018, la politique des langues développée par l'AEFE s'articule autour de trois axes : la maîtrise du français, la valorisation de la langue et de la culture du pays hôte et le développement du plurilinguisme. Elle s'appuie sur une offre diversifiée et des pédagogies adaptées à tous les élèves de la maternelle à la terminale. Grâce à cette politique volontariste, les établissements et les personnels ont développé un savoir-faire exceptionnel, faisant de l'enseignement français à l'étranger un réseau d'établissements francophones d'excellence plurilingue et permettant aux élèves de développer des compétences linguistiques solides.

Le français est une langue d'avenir : 5e langue la plus parlée au monde, elle devrait passer au 3e rang d'ici à 2050. Son enseignement et sa maîtrise sont au cœur du projet de l'AEFE pour les élèves français résidant à l'étranger (1/3 des effectifs) comme pour les élèves étrangers (2/3 des effectifs). C'est pourquoi l'AEFE et les établissements ont développé des pédagogies innovantes, ludiques et adaptées à toutes les classes d'âge, de la maternelle à la terminale, mais aussi à toutes les situations, en particulier pour les élèves allophones. Depuis le début de la crise de la Covid-19, une vigilance a été accordée à l'enseignement du français avec de nouvelles méthodes d'enseignement à distance, notamment à l'oral. Le soutien aux sections bilingues francophones avec le Label FrancÉducation et FLAM sont également un axe central de cette politique.

Les établissements d'enseignement français à l'étranger sont ancrés dans leurs pays. La maîtrise des langues des pays hôtes des élèves étrangers nationaux d'une part, et sa transmission aux élèves français et étrangers tiers d'autre part, offrent un cadre d'échange unique. Ainsi, les langues des pays hôtes ont vocation à être enseignées dans tous les établissements du réseau.

Enfin, la maîtrise de plusieurs langues concourt à l'excellence visée dans les lycées français du monde. Ces établissements ambitionnent d'offrir à leurs élèves les outils pour poursuivre leurs études supérieures dans les meilleures universités partout dans le monde, décider de leur projet professionnel et de leur avenir. Dans ce cadre, l'apprentissage des langues est un axe clé tant il fournit aux élèves les compétences linguistiques et l'esprit de partage et d'ouverture culturelle. Afin de soutenir les établissements, l'AEFE a mis en place une politique volontariste, en lien avec les équipes pédagogiques réparties partout dans le monde, pour proposer les dispositifs d'enseignement des langues les plus adaptés aux élèves et aux réalités locales, tout en assurant des formations régulières aux professeurs, gage de qualité. Ces dispositifs développent toujours des pédagogies de projet liées aux différentes cultures de la langue enseignée.

Lorsqu'ils terminent leur cursus dans un lycée français du monde, les anciens élèves parlent généralement trois, quatre, voire cinq langues. C'est un véritable atout de l'enseignement français à l'étranger et un outil de la diplomatie d'influence de la France.

LES PARCOURS LANGUES DANS LE RÉSEAU

L'offre linguistique des établissements d'enseignement français à l'étranger est devenue un élément majeur de leur attractivité, avec l'objectif de former des élèves plurilingues ouverts à la diversité culturelle. Ainsi, tous les dispositifs linguistiques proposent un enseignement de la langue ainsi que l'utilisation de la langue pour s'exercer et apprendre d'autres matières. L'AEFE accompagne les établissements dans le développement de cette offre et propose pour cela différents dispositifs du CP jusqu'à la Terminale, la pédagogie mise en œuvre visant à renforcer la maîtrise d'au moins trois langues en plus du français par tous les élèves.

[voir : [Les parcours Langues dans le réseau AEFE](#)]

LE DISPOSITIF PARLE

PARLE

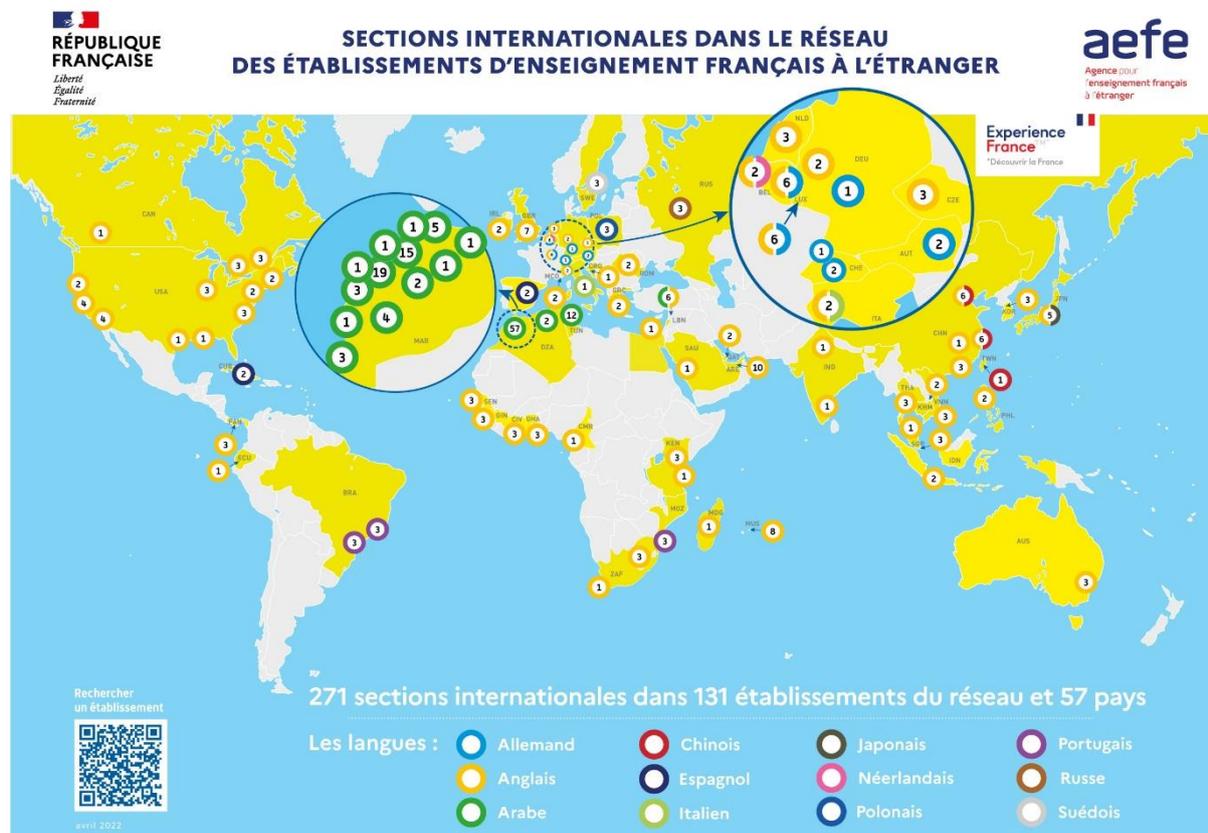
PARCOURS ADAPTÉS ET RENFORCÉS DE LANGUES ÉTRANGÈRES

Depuis 2018, le service pédagogique de l'AEFE a conçu et développé les **parcours adaptés et renforcés en langues étrangères (PARLE)**, un dispositif pédagogique à partir du CP et jusqu'à la fin du collège. L'objectif : proposer aux établissements un dispositif d'enseignement des langues complémentaire des sections internationales en particulier pour les établissements ne pouvant développer ces sections. Cela permet d'offrir aux élèves un enseignement renforcé des langues dès le plus jeune âge et leur ouvre les portes de dispositifs existant au lycée exclusivement (voir ci-après).

Les **parcours adaptés et renforcés en langues étrangères (PARLE)** sont conçus pour offrir une ouverture linguistique sans accroître la charge horaire des élèves ni poser de conditions d'accès en termes de maîtrise linguistique. Ainsi, la pédagogie mise en place s'adapte aux besoins et aux profils des élèves, parfois différents au sein d'une même classe. Enfin, comme tous les autres dispositifs linguistiques, il consiste en l'enseignement de la langue ainsi que l'utilisation de la langue pour l'apprentissage d'autres matières.

Les **PARLE** peuvent être proposés dans différentes langues.

LES SECTIONS INTERNATIONALES (SI)



De la même façon qu'en France, ce dispositif linguistique d'excellence existe à partir du CP jusqu'au lycée. En lien avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'Agence encourage fortement leur déploiement dans le réseau et accompagne les établissements souhaitant ouvrir de nouvelles sections internationales. Elles sont d'ailleurs particulièrement développées dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger avec **271 sections internationales dans 131 établissements répartis dans 57 pays**. Le nombre de ces sections a plus que doublé en cinq ans. Les sections internationales anglophones rencontrent un succès particulier, avec un triplement de leur nombre pendant cette même période. Par ailleurs, le développement des **sections internationales en primaire** a été vivement encouragé par la direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation de l'AEFE.

Les élèves inscrits dans ces sections sont très divers et d'une remarquable mixité. Les équipes qui portent les projets de sections internationales dans le réseau sont particulièrement attentives à la dimension culturelle des langues. Elles conçoivent les enseignements et les activités pédagogiques en la valorisant. Les établissements s'engagent ainsi auprès des familles à proposer un parcours d'excellence dont la qualité s'inscrit dans une pédagogie de projet corrélée à la culture de la section.

LES SECTIONS EUROPEENNES OU DE LANGUES ORIENTALES (SELO)

Les sections européennes ou de langues orientales sont ouvertes en lycées. Elles proposent à des élèves motivés l'apprentissage renforcé d'une langue et d'une culture européenne ou orientale par l'enseignement d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) dans la langue de la section. Dans les voies générale et technologique, cette discipline non linguistique est proposée parmi les enseignements non linguistiques communs (histoire-géographie, enseignement scientifique, mathématiques, EPS etc.) ou de spécialité (dans le cycle terminal). Ces choix sont faits en fonction de la possibilité qu'offrent les spécialités au candidat de développer ses capacités en termes de réflexion et d'échange d'idées, tout en se familiarisant avec la culture du pays concerné. Dans le cadre de son projet, l'établissement organise des activités culturelles et d'échanges visant l'acquisition par les élèves d'une connaissance approfondie de la civilisation du ou des pays où est parlée la langue de la section.

À la rentrée 2021, l'AEFE compte 132 sections européennes ou de langues orientales. Elles sont proposées dans plusieurs langues : **allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais et portugais.** La scolarité en section européenne ou de langue orientale permet aux candidats au baccalauréat de se présenter à une évaluation spécifique, en vue d'obtenir la mention « section européenne » ou « section de langue orientale », suivie de la désignation de la langue sur leur diplôme du baccalauréat général, technologique ou professionnel.

LES DISCIPLINES NON LINGUISTIQUES HORS SELO

Au lycée, les disciplines non linguistiques (DNL) peuvent être dispensées en partie en **langue vivante étrangère ou régionale**, conformément aux horaires et aux programmes en vigueur dans les classes considérées. Il s'agit d'encourager l'apprentissage en langue vivante, régionale ou étrangère. L'élève a la possibilité de suivre au moins une heure hebdomadaire sur l'horaire normal de tout ou partie du programme d'une discipline, choisie parmi les enseignements communs ou de spécialité en fonction de la possibilité qu'elle offre au candidat de développer ses capacités en termes de réflexion et d'échange d'idées, tout en se familiarisant avec la culture du pays concerné. Dans les établissements de l'AEFE, **17 DNL hors SELO ont été ouvertes à la rentrée 2021** Elles concernent les langues suivantes : **anglais, espagnol et russe.**

LE MAI DES LANGUES : UN RENDEZ-VOUS ANNUEL POUR METTRE EN VALEUR LE PLURILINGUISME, CHER AU RESEAU DES LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE

Fort du succès de la première édition en 2021, **Le Mai des langues** est de nouveau célébré en 2022 et a pour thématique : « **Les langues à l'affiche : les langues font le spectacle** ».

En 2021, la première édition du Mai des langues a ouvert la voie d'un événement annuel, avec l'appui d'un réseau dynamique de formateurs en langues.

« Avec le Mai des langues, la célébration des langues est entrée dans la cour des grands ! » font remarquer les inspecteurs pédagogiques de l'AEFE.

Au sein des équipes pédagogiques, l'idée de conserver cette amplitude mensuelle a germé afin de permettre encore plus de créativité et de partage entre langues et pays dans le réseau.



Pour lancer officiellement cette édition 2022, les organisateurs ont proposé aux élèves un **concours d'affiche inédit pour illustrer au mieux ce que représente l'esprit du Mai des langues**.

Les élèves ont été créatifs et ont laissé libre court à leur imagination pour exprimer ce que leur inspire le plurilinguisme dans le réseau.

283 affiches, issues de 38 établissements, ont ainsi été soumises au vote du jury, composé d'une commission interne de l'AEFE. Leur coup de cœur s'est porté sur la production d'une élève en classe 3e au **Collège Saint-Exupéry à Rabat, au Maroc**.

Le réseau d'enseignants-formateurs, réparti partout dans le monde, se compose de :

- 57 enseignants maîtres formateurs en établissement (EMFE) et 30 conseillers pédagogiques auprès de l'IEN en résidence (CPAIEN) pour le premier degré ;
- 38 enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique du second degré (EEMCP2) en anglais, arabe, chinois et espagnol.

Cette équipe pédagogique propose aux enseignants et aux élèves tout un panel d'activités et de projets innovants.

LE SUPPORT PHARE DU MAI DES LANGUES 2022 : LE « GENIALLY »



Comme l'année dernière, travaillant de concert, les enseignants-formateurs ont réalisé un Genially, [support numérique interactif](#) pour proposer des projets et exposer les productions des élèves.

Le Genially a pour vocation d'être exploré en classe. Les élèves et leurs professeurs pourront ainsi choisir le projet qui les enthousiasme le plus de façon individuelle ou en groupe, dans une ou plusieurs langues.

Les propositions de projets sont réparties selon quatre thématiques autour des langues et du spectacle :

[Talent cinéma](#)

[Talent musical](#)

[Talent théâtral](#)

[Talent autour du spectacle](#)

ILS TEMOIGNENT !

QUE COMPRENEZ-VOUS PAR "LES LANGUES A L'AFFICHE" ?

Les élèves du réseau d'enseignement français à l'étranger livrent leur interprétation.

[Voir la vidéo](#)

COMBIEN DE LANGUES PARLEZ-VOUS ?

Lumière sur la diversité linguistique et culturelle dans le réseau d'enseignement français à l'étranger.

[Voir la vidéo](#)

EN QUELLE LANGUE REVEZ-VOUS ?

Le plurilinguisme vu par les élèves du réseau d'enseignement français à l'étranger.

[Voir la vidéo](#)

TRADUISEZ « LE MAI DES LANGUES »

Les élèves du réseau d'enseignement français à l'étranger à l'œuvre !

[Voir la vidéo](#)

RETOUR EN IMAGES SUR LE MAI DES LANGUES 2021

Élève, ancien élève, parent d'élève, enseignant, chef d'établissement, elles et ils ont témoigné en vidéo sur leur participation au Mai des langues, sur l'offre linguistique dans les lycées français du monde ou bien sur leur expérience du plurilinguisme au sein du réseau des établissements français à l'étranger.

[Voir les témoignages en vidéo](#)

À PROPOS DE L'AEFE

L'AEFE est l'opérateur public français, sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui coordonne le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger homologués par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Ce réseau scolaire unique au monde est composé de 552 établissements (68 établissements en gestion directe de l'AEFE, 163 établissements conventionnés avec l'AEFE et 321 établissements partenaires de l'AEFE) répartis dans 138 pays. Il accueille près de 380 000 élèves en janvier 2022, de la maternelle à la terminale.

Le réseau de l'enseignement français à l'étranger remplit une mission de service public en scolarisant les enfants français à l'étranger (1/3 des effectifs) et participe à la diplomatie d'influence de la France en accueillant un nombre croissant d'élèves étrangers (2/3 des effectifs).

Garante de la qualité et de l'excellence du réseau, l'Agence accompagne tous les établissements homologués et développe notamment l'offre de formation au bénéfice de tous les personnels.

« Colonne vertébrale » du réseau, elle est chargée par l'État de la mise en œuvre du plan développement de l'enseignement français à l'étranger, le cap 2030.

Contact presse AEFÉ

ANNE BOULAKIA
Service des relations extérieures
Conseillère communication
anne.boulakia@diplomatie.gouv.fr
Tel. : 06 07 06 58 95



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Experience
France™

*Découvrir la France

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne, 75014 Paris
1, allée Baco - BP 21509, 44015 Nantes